

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 145 (2014)

Artikel: Les analyses archéologiques : une contribution à la connaissance historique du bâtiment
Autor: Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe / Sarot, Jachen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

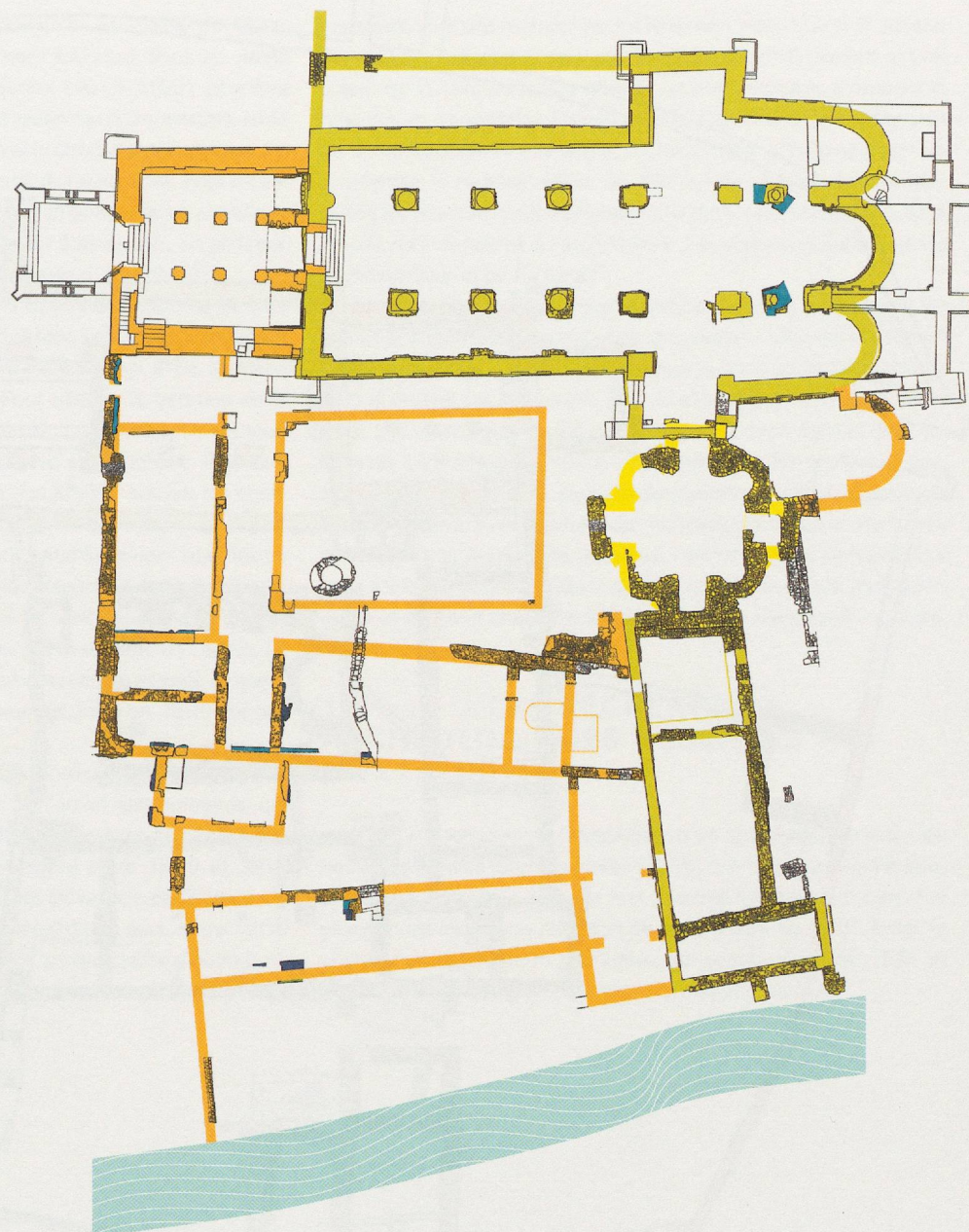
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ANALYSES ARCHÉOLOGIQUES. UNE CONTRIBUTION À LA CONNAISSANCE HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Peter Eggenberger, Philippe Jaton et Jachen Sarot



- Chapelle Notre-Dame de la fin du X^e siècle
- Église romane du premier tiers du XI^e siècle
- Avant-nef du troisième tiers du XI^e siècle
- Porche du milieu du XIII^e siècle
- Église : chantier engagé suite au premier incendie légèrement antérieur à 1282
- Église : chantier postérieur au deuxième incendie intervenant peu avant 1294/95
- Galerie nord du cloître gothique
- Église : chapelle septentrionale (vers 1445) et fenêtres isolées
- Église : remaniements de la période bernoise, entre 1537 et 1798
- Église : remaniements de la période cantonale, dès 1803

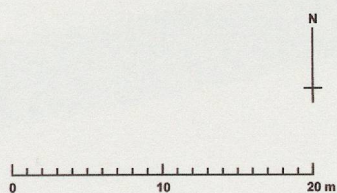


FIG. 20

Plan schématique du couvent après achèvement des constructions romanes sous les abbés de Cluny, XI^e/XII^e siècles. Ech. 1:500



FIG. 21

Plan schématique du couvent
lors de la Réforme en 1537. Ech. 1:500

Dès son passage sous le contrôle de l'abbé de Cluny, Romainmôtier connut un développement fulgurant. Sous les abbés Odilon (994-1049) et Hugues de Semur (1049-1109), peut-être même déjà sous Mayeul (954-994), l'ensemble du monastère, situé entre le coteau septentrional du vallon et le cours d'eau du Nozon, fut peu à peu reconstruit selon un plan codifié. Ce chantier a été précédé de l'arasement presque complet des aménagements antérieurs (FIG. 20). Rappelons qu'alors Romainmôtier était encore, en principe, une abbaye indépendante, liée à Cluny par le même abbé⁶⁰.

Il est communément admis que l'édification de la nouvelle église s'inscrit sous l'abbatit d'Odilon soit plus précisément le premier tiers du XI^e siècle; elle s'intègre ainsi à ce que l'on nomme le «premier âge roman»⁶¹. Pour obéir à la tradition chrétienne, l'édifice est régulièrement orienté: son sanctuaire est tourné vers l'est, sa façade principale s'élève au couchant. Plus tard seulement se succédèrent, au cours des XI^e/XII^e siècles, les chantiers de l'avant-nef, des bâtiments conventuels et enfin du cloître, au sud de l'église. Le front oriental de l'établissement était formé d'une longue construction abritant le chapitre, la salle commune et le dortoir, et s'étendant alors dans le prolongement de la chapelle Notre-Dame, de plan cruciforme, qui la séparait de l'église. Le bâtiment occupant aujourd'hui cet emplacement, appelé «maison des Moines», est un ancien grenier bernois élevé en 1580 sur des fondations préexistantes⁶².

Depuis longtemps l'église de Romainmôtier a aiguisé la curiosité des chercheurs, historiens de l'art et archéologues, qui se sont penchés sur l'architecture des monastères de l'Eglise clunisienne. La grande restauration entreprise entre 1899 et 1915 avait entraîné une première analyse des élévations de l'édifice, de même que des fouilles, dans son sous-sol d'une part, entre 1905 et 1907, dans le périmètre couvert par l'ancien cloître d'autre part, entre 1913 et 1914. Tout en assurant la surveillance des travaux de

restauration et des recherches sur le terrain, Albert Naef et Joseph Zemp, alors respectivement archéologue cantonal vaudois et président de la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, engagèrent l'étude de l'histoire et du développement de la construction⁶³. En 1952, ce fut au tour d'Eugène Bach de s'intéresser à l'édifice. Enfin, en 1970, Hans Rudolf Sennhauser publia les résultats de ses propres réflexions sur les élévations dans l'étude qu'il consacra à l'architecture des églises clunisiennes de Romainmôtier et de Payerne⁶⁴.

Le plan et les volumes de l'église primitive imprègnent aujourd'hui encore l'édifice qui nous est parvenu. Une nef divisée en trois vaisseaux par de gros piliers s'engage dans un transept saillant dont la croisée est surmontée d'un clocher (FIG. 22-23). Les fouilles n'ont pas seulement révélé les vestiges de deux églises plus anciennes, implantées au même emplacement; elles ont aussi occasionné la mise au jour des trois absides qui constituaient le chevet de l'église romane, à l'est du transept, chacune précédée d'une travée d'avant-chœur. A l'époque gothique, l'ensemble des parties orientales romanes fera cependant place à un chevet formé d'un sanctuaire et de deux chapelles latérales, tous de plan quadrangulaire.

1 | LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES (1971 - 2001)

A l'occasion de l'installation d'un chauffage par le sol, de nouvelles fouilles furent menées en 1971 à l'intérieur de l'église; après une interruption de dix ans, l'édifice fut encore l'objet d'investigations lors d'une réfection de ses toitures, en 1981. Enfin, le chantier de restauration de l'église, qui se déroula entre 1991 et 2001, fut accompagné d'examen complémentaires⁶⁵.

- Chapelle Notre-Dame de la fin du X^e siècle
- Église romane du premier tiers du XI^e siècle
- Avant-nef du troisième tiers du XI^e siècle
- Porche du milieu du XIII^e siècle
- Église: chantier engagé suite au premier incendie légèrement antérieur à 1282
- Église: chantier postérieur au deuxième incendie intervenant peu avant 1294/95
- Galerie nord du cloître gothique
- Église: chapelle septentrionale (vers 1445) et fenêtres isolées
- Église: remaniements de la période bernoise, entre 1537 et 1798
- Église: remaniements de la période cantonale, dès 1803

La présente publication livre l'essentiel des résultats de ces dernières études, menées en collaboration avec nos collègues historiens, historiens de l'art et conservateurs-restaurateurs en peintures murales⁶⁶. Indépendamment des travaux de restauration sur l'église, des fouilles archéologiques systématiques furent conduites entre 1985 et 2006 dans le secteur originellement occupé par le cloître et les bâtiments adjacents⁶⁷.

2 | L'ÉPOQUE ROMANE (XI^e SIÈCLE)

L'ÉGLISE DU PREMIER TIERS DU XI^e SIÈCLE : UNIQUE EXEMPLE D'UNE ÉGLISE DU PREMIER ART ROMAN CLUNISIEN CONSERVÉE EN ÉLÉVATION

La chapelle Notre-Dame et l'intégration de ses structures à l'église. – Si l'on se réfère aux données relatives à la succession chronologique des bâtiments comme des niveaux de sol et de chantier, l'érection de la chapelle Notre-Dame⁶⁸, de plan cruciforme et coiffée d'une tour centrale, marqua le point de départ des chantiers romans (FIG. 20). Finalement flanquée de l'église au nord et de l'aile orientale des bâtiments conventuels au sud, cette chapelle devait sans doute être isolée à l'origine ; mais au cours de la construction de l'église, le mur sud du croisillon du transept fut ajusté à son bras nord. Le mur mitoyen ainsi créé se composait à la fois de la maçonnerie de la chapelle et de la nouvelle maçonnerie du croisillon, respectivement dans ses parties inférieure et supérieure. Cette situation a survécu à la Réforme : la tour coiffant la chapelle est clairement visible sur la gravure de Matthäus Merian, datable de 1654 (FIG. 15) ; la tour surmontant la chapelle est visible à côté de l'église). En 1701/02, cet édifice fut finalement démoli ;

néanmoins, il en subsiste une plage de maçonnerie, enduite et munie d'une corniche, prise dans les structures du mur sud du transept de l'église (FIG. 24).

Le premier couvrement de l'église. – Lorsqu'ils se penchèrent sur les problèmes que posait le développement de l'église, Albert Naef et Joseph Zemp discutèrent longuement de la nature de ses couvrements originels. Si tous deux étaient convaincus que les éléments découverts lors des diverses investigations, en fouille comme en élévation, étaient suffisants pour autoriser la reconstitution de l'église dans son état primitif, leurs avis divergeaient sur une série de points. Ils se trouvèrent tout particulièrement en désaccord sur le problème posé par le premier couvrement des différentes parties composant l'édifice. La solution que Naef imaginait avoir été adoptée à l'origine se fondait sur les vestiges d'une voûte en berceau apparaissant sur les murs hauts du vaisseau (FIG. 25). Suivant les hypothèses formulées à la fin du XIX^e siècle par Hans Rudolf Rahn, Zemp pensait au contraire pouvoir discerner dans la maçonnerie les indices d'un premier couvrement en bois, qu'il s'agisse d'une simple charpente apparente ou d'un plafond ; selon lui, les berceaux étaient apparus plus tard, mais encore à l'époque romane⁶⁹. Ce sont surtout des anomalies comme l'amorce de lésènes recouvertes par la voûte du bas-côté sud à son extrémité orientale qui l'amènèrent à formuler cette hypothèse (FIG. 26). En 1970, un examen attentif des élévations permit à Hans Rudolf Sennhauser de développer de nouveaux arguments en faveur de la thèse de Naef⁷⁰. Il attira l'attention sur le fait que des vestiges du berceau couvrant primitivement le vaisseau central, visibles dans les combles, étaient solidaires d'une maçonnerie considérée comme originelle.

En effet, les éléments de cette voûte avaient été engagés dans la façade ouest et, à l'opposé, dans le mur oriental du vaisseau central, à savoir la face ouest du clocher (FIG. 25). Quand

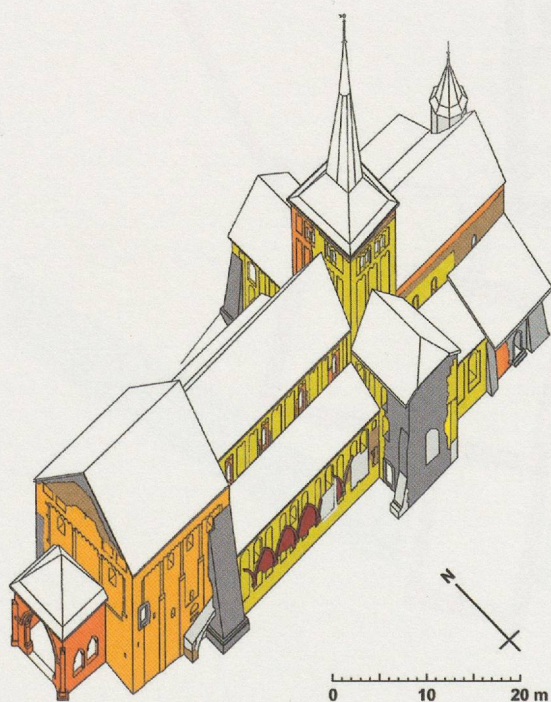


FIG. 22
—
Axonométrie de l'église actuelle,
vue vers le nord-est. Ech. 1:800

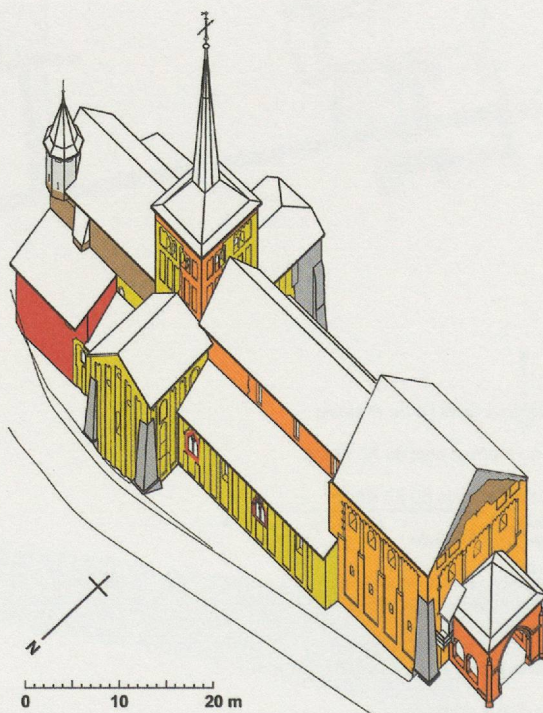


FIG. 23
—
Axonométrie de l'église actuelle,
vue vers le sud-est. Ech. 1:800

le berceau disparut au profit de la voûte gothique actuelle, ses maçonneries furent supprimées au nu des deux murs; ainsi, ses extrémités engagées y demeurèrent prisonnières; les arrachements sont encore perceptibles, révélant des pierres disposées radialement. Peu au-dessus de l'extrados du berceau, des dalles émergeant du mur situent le larmier qui renvoyait l'eau de pluie au-delà du point de rencontre entre toiture et façade. Par conséquent, l'espace compris entre ce larmier et l'ancien berceau, tout comme la situation de la corniche saillante de la nef haute (à tore de profil semi-circulaire), fragmentairement conservée, permettent d'évaluer la position des chevrons de la toiture d'origine dont il faut souligner la faiblesse de l'inclinaison (toiture du vaisseau: 36°; toiture des bas-côtés: 16°).

À l'intérieur, le long des murs gouttereaux du vaisseau central, le berceau s'échancrait au-dessus des fenêtres en une double lunette retombant sur des colonnettes munies de chapiteaux sculptés; un dispositif semblable est conservé dans les croisillons du transept, dans les bas-côtés ainsi que dans les travées d'avant-chœur, où toutefois les lunettes sont simples (FIG. 27 ET 28)⁷¹. Au sud, l'emplacement de cet agencement est encore signalé par la limite de l'enduit le plus ancien, qui suivait la courbe de son tracé. Au nord, où le mur fut refait dans sa plus grande partie à l'époque gothique, l'empreinte du berceau est encore visible dans la maçonnerie de la dernière travée (FIG. 48). La partie inférieure des colonnettes du XI^e siècle fut intégrée à la voûte gothique venue ultérieurement remplacer le berceau; les pièces anciennes furent taillées à la laie, contrairement aux éléments gothiques, taillés à la brette. Toutefois, les chapiteaux romans dans les angles du vaisseau central ne furent posés qu'à ce moment-là.

Les constats faits dans les combles ne prouvent cependant pas de façon indiscutable l'appartenance du berceau à la première construction d'époque romane. On pourra toujours

émettre l'hypothèse que les parties hautes de l'église – y compris son possible couvrement en bois – ont été démolies jusqu'à un niveau suffisamment bas avant d'être reconstruites, cette fois-ci parallèlement à la pose des berceaux. Mais aucun examen ne confirme une telle reprise. Nous avons constaté au contraire que les berceaux furent réalisés au fur et au mesure de l'édification, soit avant l'élévation des parties hautes, lesquelles reposent ainsi sur les reins de la voûte: les murs hauts de la nef sur les berceaux des bas-côtés, les murs du clocher sur ceux du vaisseau central, de l'avant-chœur central et des croisillons du transept. Dès lors, la présence d'un couvrement en berceau dès l'origine ne peut plus guère être contestée⁷².

L'irrégularité que Zemp avait constatée dans le bas-côté sud serait en réalité due à une erreur d'appréciation des bâtisseurs en cours de chantier. La hauteur définie pour l'arcature aveugle au versant extérieur du transept aurait été mal évaluée, si bien que ce décor déborda partiellement sous le berceau, demeurant ainsi visible de l'intérieur. Cet épisode est d'autant plus compréhensible si l'on prend en compte les étapes de chantier que nous révèle la documentation de 1899-1915. Selon les observations faites alors, l'église n'a pas été élevée d'un seul jet sur tout son pourtour; au contraire, le chœur fut terminé avant la mise en chantier de la nef. En effet, les murs gouttereaux des bas-côtés butent contre la face occidentale des croisillons du transept⁷³.

Les absides du chevet. – Des vestiges, très mutilés, de l'abside médiane et de celle qui lui était contiguë au sud se trouvent masqués dans les combles de la chapelle méridionale actuelle. Ils sont apparus dans un sondage pratiqué lors de la restauration de 1899-1915 dans le mur sud du sanctuaire gothique, lequel avait été adossé aux structures romanes. Des indices permettent de situer le niveau des corniches saillantes définissant la hauteur des absides

- Chapelle Notre-Dame de la fin du X^e siècle
- Église romane du premier tiers du XI^e siècle
- Avant-nef du troisième tiers du XI^e siècle
- Porche du milieu du XIII^e siècle
- Église: chantier engagé suite au premier incendie légèrement antérieur à 1282
- Église: chantier postérieur au deuxième incendie intervenant peu avant 1294/95
- Galerie nord du cloître gothique
- Église: chapelle septentrionale (vers 1445) et fenêtres isolées
- Église: remaniements de la période bernoise, entre 1537 et 1798
- Église: remaniements de la période cantonale, dès 1803

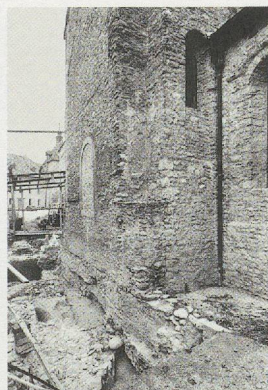


FIG. 24
—
Pan de maçonnerie conservé de la chapelle Notre-Dame (angle nord-est de son bras septentrional).
Vue vers le nord-ouest



FIG. 25
—
Vestiges du berceau du vaisseau central de la nef, conservés sur le mur ouest du clocher de croisée

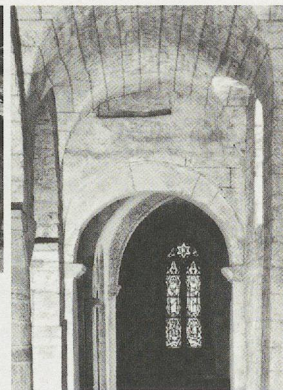


FIG. 26
—
Bas-côté sud, partie inférieure d'une arcature aveugle

du chevet. La jonction entre le mur sud de l'avant-chœur et l'abside correspondante est visible dans la première travée de la chapelle méridionale, à l'intérieur d'un sondage laissé apparent lors de la précédente restauration (caché dans une armoire).

La porte principale de l'église. – Le portail qui s'ouvrait dans le mur de façade ouest n'est pas conservé, car il fut remplacé lors du chantier de construction de l'avant-nef.

La porte nord [«porte des morts»]. – Lors des travaux entrepris au début du XX^e siècle, l'arc d'une porte fut dégagé au versant intérieur du mur ouest du croisillon nord. Sans avoir pu vérifier la relation entre cet élément et la maçonnerie environnante, il faut considérer que cette ouverture a pu être présente dès l'origine. Une photographie ancienne de la face extérieure semble montrer à ce même emplacement le bouchon d'une grande ouverture. Une telle porte existe à l'église clunisienne de Rüeggisberg⁷⁴, et on en rencontre également dans les établissements cisterciens du côté où se situait le cimetière des religieux, à l'opposé du cloître. À Romainmôtier, un tel passage avait-il la même fonction que cette «porte des morts» ouverte uniquement lorsqu'un moine devait être porté en terre? En effet, l'espace situé au nord de l'église, entre celle-ci et la forte pente de terrain qui la jouxte, fut nivelé et clos par des murs: un aménagement de ce type pourrait indiquer la présence d'un cimetière (secteur demeuré non fouillé)⁷⁵. Une telle porte était sûrement aussi indispensable lors des processions faites à l'occasion de la commémoration des défunts⁷⁶.

Le crépi extérieur. – Lors de la grande restauration du début du XX^e siècle, les crépis furent supprimés à l'exception de quelques plages d'anciens enduits badigeonnés, situés surtout sur la partie haute du mur gouttereau sud de la nef, sur les faces du

clocher et sur les murs latéraux du sanctuaire gothique. Aux endroits dépourvus de crépi, on laissa la maçonnerie nue; en outre, le parement fut ponctuellement réparé. Le crépi ancien appliqué sur le vaisseau et sur le clocher couvre directement les moellons en calcaire jurassien et le jointoyage (*pietra rasa*), parfois souligné d'un trait tiré à la truelle. Au sud, le mur oriental de l'avant-nef qui compléta l'édifice dans le troisième quart du XI^e siècle au plus tôt, soit quelques années après l'achèvement de l'église, bute contre une plage de cet enduit, fournissant la preuve de sa présence dès l'origine sur les parements extérieurs de l'église.

Autour de certaines arcatures aveugles, il arrive que le crépi porte un décor simulant des claveaux alternativement rouges et gris-noir (FIG. 69, 70 ET 171) (actuellement rouges et blancs). Sur le clocher, des silhouettes d'hommes et d'animaux ainsi qu'un décor géométrique ont été tracés dans le crépi encore frais (FIG. 172)⁷⁷.

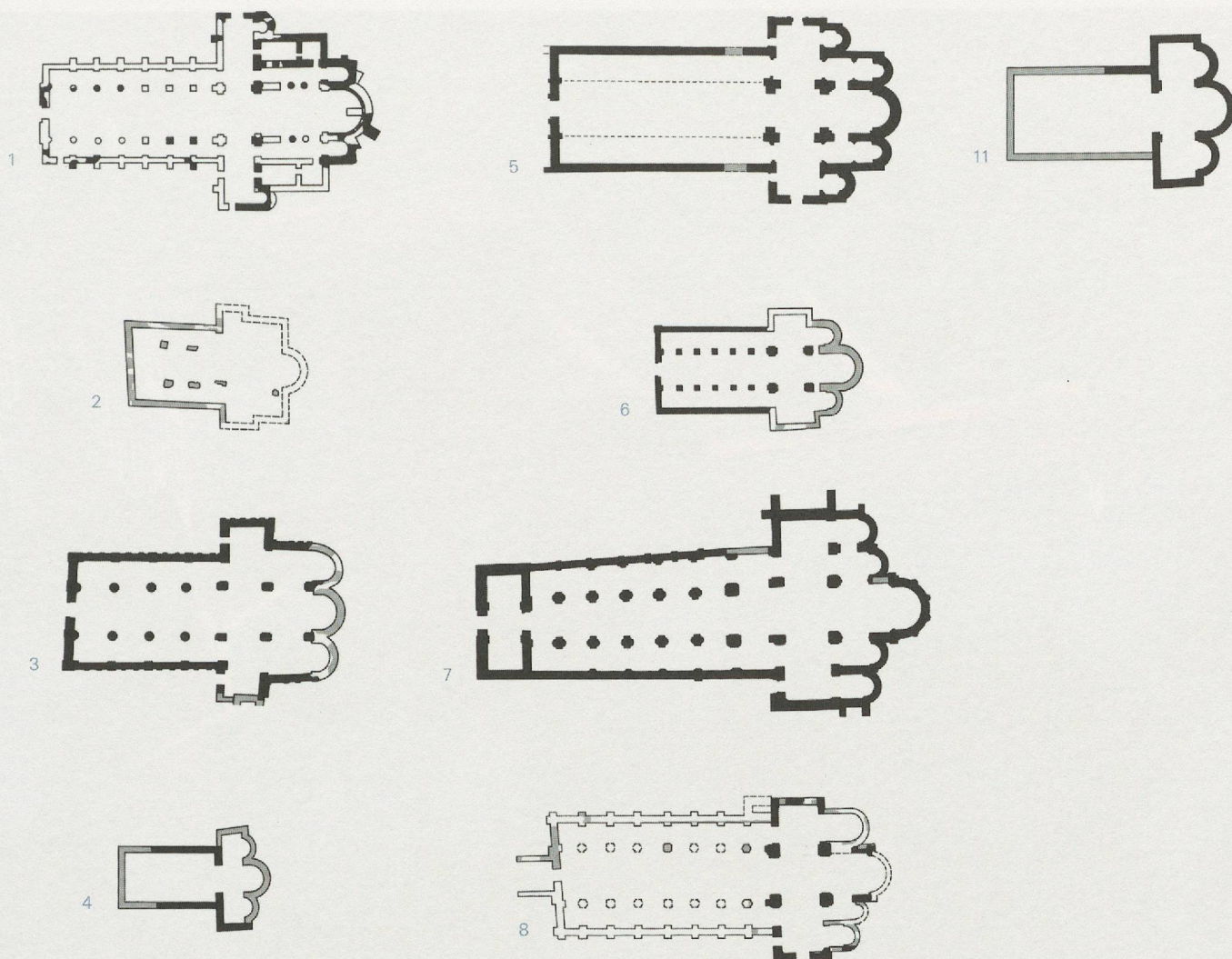
Le premier enduit intérieur. – À l'intérieur de l'édifice, les conservateurs-restaurateurs ont retrouvé un crépi qui doit être considéré comme le premier à avoir été appliqué sur les parois. Un sondage pratiqué sur le mur ouest du vaisseau, près d'une fenêtre qui fut obstruée lors de la construction de l'avant-nef, a révélé que ce crépi était absent sur l'embrasure de la baie mais qu'il couvrait uniquement le bouchon la condamnant⁷⁸. Quant à la fenêtre du bas-côté sud, qui connut un sort identique, la même observation a pu être faite (FIG. 28); bouchée à l'intérieur lors de la construction de l'avant-nef, elle a été réouverte lors de la restauration de 1899-1915. Au nord, en revanche, l'embrasure de la fenêtre correspondante qui ne fut pas condamnée par l'avant-nef fut enduite en même temps que les élévations. C'est sur ce même crépi que furent peints des joints noirs, simulant un appareillage blanc; mais ce décor n'a été retrouvé qu'en un endroit, à l'est du bas-côté sud (FIG. 26)⁷⁹.



FIG. 27
—
Le croisillon nord du transept



FIG. 28
—
La fenêtre raccourcie, dans le mur ouest du bas-côté sud



Églises clunisiennes des X^e/XI^e siècles :

1. Cluny II (d'après Conant) ; le chœur de cette église est actuellement fouillé et son plan doit être revu (information transmise par Christian Sapin, Auxerre/Dijon)

2. Payerne I (d'après Sennhauser)

3. Romainmôtier (d'après Eggenberger)

4. Bursins (d'après Eggenberger)

Églises clunisiennes de la deuxième moitié du XI^e et de la première moitié du XII^e siècle en Suisse occidentale :

5. Rüeggisberg (d'après Descœudres/Gutscher)

6. Rougemont (d'après Sennhauser)

7. Payerne II (d'après Sennhauser)

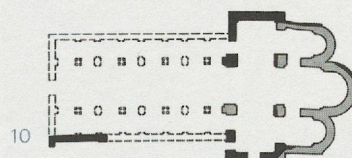
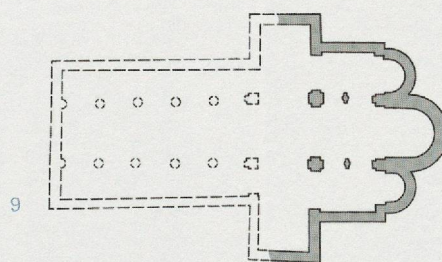
8. Villars-les-Moines (d'après Eggenberger)

9. Ile Saint-Pierre, basilique I (d'après Gutscher)

10. Ile Saint-Pierre, basilique II (d'après Gutscher)

Église bénédictine du XI^e siècle :

11. Saint-Sulpice (d'après Eggenberger)



0 10 20 m

FIG. 29

Plans d'églises clunisiennes et bénédictines. Ech. 1:1000



FIG. 30

Reconstitution du développement du chevet.
Vue depuis l'est

Ces constats concordants laissent supposer que l'application du premier crépi à l'intérieur de l'édifice ne peut avoir précédé la construction de l'avant-nef, au moins dans la partie occidentale de l'église; en effet, nous avons vu que la nef fut construite après le chœur. Dans un premier temps, les parements étaient demeurés bruts, traités en *pietra rasa*. La présence d'un enduit à l'extérieur, appliqué sur une *pietra rasa* ne constituant ici qu'une première main, suggère que l'intérieur était lui aussi destiné à être crépi. Il est étonnant de constater que la nef a été enduite alors même que les murs de l'avant-nef nouvellement édifiée demeuraient sans crépi. Cependant, il ne faut pas y voir l'intention des bâtisseurs de garder les maçonneries apparentes; mais nous ne disposons d'aucun argument archéologiquement fondé pour expliquer ce retard. Lorsque, finalement, le revêtement fut appliqué sur les parois, les gros piliers de la nef demeurèrent néanmoins nus alors que des bandeaux de mortier soigneusement découpés soulignaient les joints séparant les moellons.

RECONSTITUTION DE L'ÉGLISE PRIMITIVE ET FONDEMENTS DE SON ARCHITECTURE

Malgré les modifications qu'elle a pu connaître avec le temps, l'église de Romainmôtier, construite dans le premier tiers du XI^e siècle sous l'abbé Odilon (994-1049), est considérée comme l'un des témoins les plus remarquables du premier art roman d'inspiration bourguignonne. On met généralement en évidence son lien avec la deuxième église de Cluny, surtout en ce qui concerne l'agencement de son chœur (FIG. 29/1). Dans quelle mesure Cluny II, édifice entièrement disparu et dont la fouille est demeurée partielle, servit-il vraiment de modèle pour Romainmôtier? La question restera ouverte tant que son plan ne sera pas mieux connu qu'il ne l'est aujourd'hui⁸⁰.

Dans l'œuvre, l'église présente une longueur de 37,50 m. Une nef de 14,60/22,50 m, subdivisée en quatre travées par des piles cylindriques, s'ouvre à l'est sur un transept saillant, de 24,40/6,50 m (FIG. 20-23). La croisée, de 7,20/6,50 m, est surmontée d'une tour. À l'exception des murs hauts de l'avant-chœur central, les parements extérieurs sont rythmés de lésènes reliées entre elles à leur sommet par un, deux ou trois arcs (quatre et cinq sur le clocher), la majorité des fenêtres s'ouvrant dans les pans de mur compris entre les lésènes (FIG. 30 ET 31). La corniche du mur haut était formée d'un tore à profil semi-circulaire. Les façades étaient crépies et possédaient une sobre ornementation rouge et gris-noir. La façade occidentale se signale par une organisation monumentale et un jeu d'ouvertures ignorés jusqu'ici. En effet, au haut du mur s'ouvrait un *oculus*, lequel était flanqué de deux fenêtres oblongues dont nous avons retrouvé les traces juste sous l'intrados du berceau démolé (FIG. 38). Quant au portail principal d'origine, il dut laisser place, lors de l'édification de l'avant-nef, à une nouvelle entrée adaptée au nouveau sol, plus bas que le terrain situé devant l'église auparavant.

La croisée est couverte d'une coupole; les croisillons du transept, les travées d'avant-chœur et les bas-côtés de la nef le sont d'un berceau. Les voûtes en berceau continu ne permettent pas de reconnaître immédiatement le rythme imprimé à la nef; les piles centrales et les piliers engagés dans les bas-côtés sont alors seuls à en définir les quatre travées. Les parois sont discrètement fractionnées par les supports de voûte; les murs hauts présentent, à la hauteur de chacun d'eux, un fût cylindrique engagé, couronné d'un chapiteau et posé sur un culot modestement sculpté ou mouluré (FIG. 27 ET 48).

Trois absides, probablement aussi décorées d'arcatures aveugles à l'extérieur, formaient le chevet d'origine avant son remplacement à l'époque gothique (FIG. 30). Le chœur est profond de

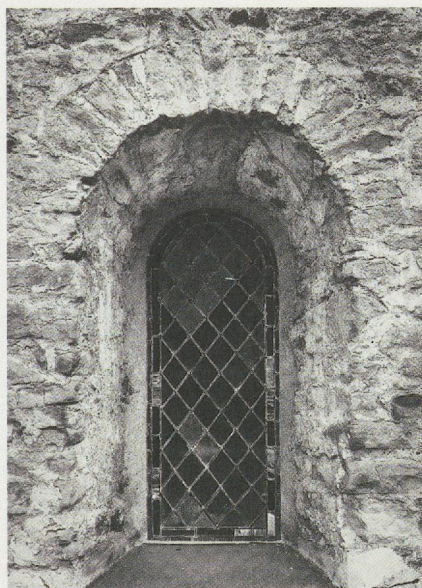


FIG. 31

Fenêtre romane de la travée centrale de l'avant-chœur, du premier tiers du XI^e siècle

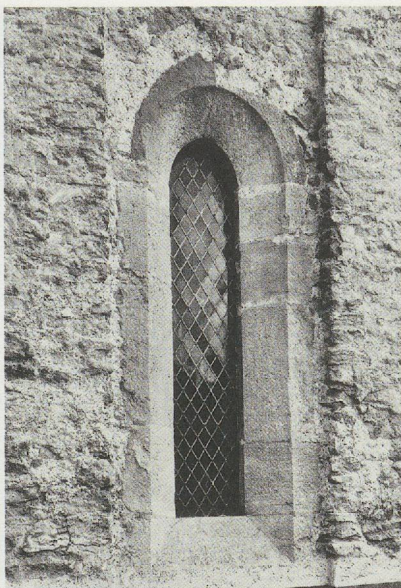


FIG. 32

Fenêtre gothique du vaisseau central de la nef, côté sud, postérieure à 1294/95. La pierre est taillée à la brette

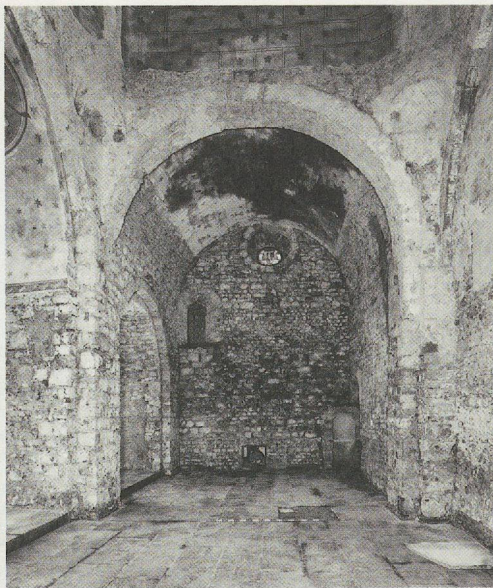


FIG. 33

Coupole de croisée de l'église de Saint-Sulpice en direction du croisillon sud du transept

L'arcade occidentale rétrécie par rapport au projet initial a été renforcée par un mur à l'époque romane

15,00 m. Du côté de la nef, sa limite est matérialisée par l'arcade occidentale de la croisée. Chacune des absides est précédée d'une travée d'avant-chœur communiquant avec sa ou ses voisines par une double arcade. Si l'on compare ce chevet avec celui de Cluny II, reconstitué (FIG. 29/1), et s'échelonnant progressivement en cinq parties, son développement adopte une solution comprimée et réduite à trois absides de largeurs et de profondeurs pratiquement égales. L'abside centrale se signalait très probablement par de plus grandes ouvertures, offrant ainsi un écrin lumineux au maître-autel. Pour les moines, dont le nombre n'est pas connu pour le début de l'époque romane, l'accès à l'édifice se faisait par une porte aménagée dans le mur ouest du croisillon sud du transept, qui ne nous est toutefois parvenue que dans un état modifié. Par ce passage, ils pouvaient se rendre de l'aile orientale du cloître, où ils logeaient, au *chorum major* où se dressaient les stalles.

Un chevet apparenté, bien que plus simplement organisé et prolongeant un édifice à un seul vaisseau, existe à l'église du prieuré de Bursins, dépendant de Romainmôtier, qui fut érigée après 1011 mais vraisemblablement encore dans la première moitié du XI^e siècle (FIG. 29/4)⁸¹. Un autre type est reconnaissable à la première église de Payerne (église I), antérieure à celle de Romainmôtier car édifée dans le troisième tiers du X^e siècle (FIG. 29/2). L'état très fragmentaire que nous ont livré les fouilles archéologiques laisse entrevoir une abside médiane précédée d'une travée d'avant-chœur et épaulée de chapelles latérales à chevet plat⁸².

Les églises clunisiennes, qui, comme celles de Payerne (église II), Rüeggisberg, Rougemont, Villars-les-Moines (Münchenwiler) et les deux églises de l'île Saint-Pierre, ont été construites entre la seconde moitié du XI^e siècle et la première moitié du XII^e, se distinguent clairement des précédentes sur quelques points précis⁸³. Une première différence réside dans les profondeurs

respectives du chœur et de la nef. Dans les églises plus récentes, le chevet est sensiblement échelonné dans sa profondeur, tout en demeurant proportionnellement plus petit, et équivaut seulement, en rapport avec l'ensemble, au tiers de l'espace, alors que cette profondeur atteint en proportion à peu près la moitié de la surface de l'église à Romainmôtier.

Une autre différence réside dans le plan de la croisée, lequel revêt une importance décisive dans la mesure où il constitue la base d'un système régulant l'ensemble des autres travées. La croisée est de plan barlong dans les constructions plus anciennes, alors qu'elle est de plan carré dans les réalisations postérieures. Des observations faites à l'église du prieuré de Saint-Sulpice (Vaud), construite au XI^e siècle (FIG. 29/11), révèlent que cette évolution du plan de la croisée, ne devant rien au hasard, est parfaitement intentionnelle. L'établissement de Saint-Sulpice ne dépendait pas de Cluny mais du couvent bénédictin de Molesme, en Bourgogne. L'église, dont seul le chœur est conservé, présentait le même plan que celle de Bursins : les trois absides, dépourvues d'une travée d'avant-chœur et ouvertes directement sur le transept, constituaient le chevet d'un édifice à nef simple. En revanche, et bien que la configuration des piliers engagés soit semblable, des solutions distinctes furent adoptées pour le voûtement. À Bursins, les croisillons du transept et la croisée de plan rectangulaire sont tous ordonnés selon l'axe de l'église, et sont ainsi couverts de berceaux en plein cintre longitudinaux. À Saint-Sulpice, au contraire, des berceaux transversaux couvrent les croisillons du transept. Certes, il est probable que des berceaux longitudinaux y étaient prévus, mais ce projet fut modifié après une interruption du chantier. Quant à la croisée, nous ignorons la forme primitivement envisagée pour son couvrement. Selon le plan au sol, il devait être rectangulaire ; mais une modification intervint là aussi. À la naissance de la coupole, l'épaisseur des arcs portant la voûte

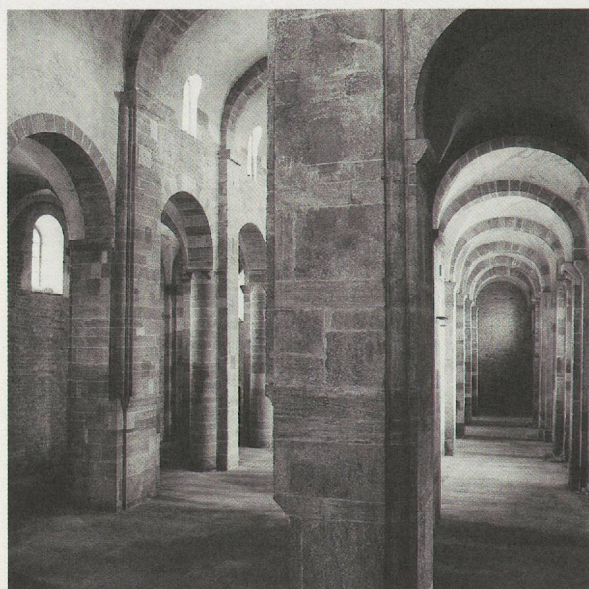


FIG. 34
—
Deuxième église de Payerne.
Vue de la nef vers le sud-ouest



FIG. 35
—
Rougemont. Vue vers l'est

fut réduite et le plan insensiblement élargi au carré, à l'exemple de la solution adoptée dans les églises de la seconde moitié du XI^e siècle (FIG. 33)⁸⁴.

Sur un autre point, concordances et différences s'équilibrent. En effet, la référence à des modèles antiques est une constante caractérisant toutes ces églises romanes. L'organisation plastique des façades, à l'aide d'arcatures aveugles se développant sur tout ou partie de la hauteur du mur, est un des effets de cette reprise de modèles antiques, certes marqué dans un premier temps par une disposition relativement étroite et comprimée, à l'instar de Romainmôtier. Dans les églises plus récentes, ce décor dénote au contraire une plasticité plus affirmée, s'accompagnant souvent de colonnettes et de pilastres ornementaux. L'édifice connu comme étant la troisième église de Cluny, construit entre 1088 et 1130 environ, en est l'exemple le plus significatif⁸⁵.

Dans le même ordre d'idée, Romainmôtier montre, placés sur les supports des arcs séparant les avant-chœurs, deux chapiteaux gallo-romains du dernier quart du II^e siècle, provenant probablement d'un bâtiment régional en ruines⁸⁶. De même, à Villars-les-Moines et sur l'île Saint-Pierre par exemple, non seulement d'anciennes pièces architectoniques furent ostensiblement disposées dans les maçonneries, mais on chercha de plus, par le remploi généreux de moellons provenant de ruines romaines, à imiter un appareillage antique⁸⁷. Les façades de ces églises, demeurant volontairement dépourvues de crépi, s'opposent à l'image née à Romainmôtier dans le premier tiers du XI^e siècle, où le mur est couvert d'un enduit décoré de petits motifs peints en rouge et en gris noir. Pour les chantiers de Cluny par exemple, l'abbé Odilon fit importer de Provence et du Roussillon des colonnes en marbre, transportées par voie fluviale sur la Durance et le Rhône. Il s'agit certainement de remplois d'éléments architecturaux romains et non de nouvelles pièces fabriquées à l'identique par des artisans de ces régions⁸⁸.

LES CONSTRUCTIONS ROMANES APRÈS L'ACHÈVEMENT DE L'ÉGLISE

Un porche du XI^e siècle ? – Nous avons vu qu'au moment où l'avant-nef était érigée, l'embrasure de la fenêtre s'ouvrant dans le bas-côté sud, en façade occidentale, n'était pas recouverte de crépi. Ce constat ne vaut toutefois pas seulement pour la fenêtre primitive, mais aussi pour une ouverture plus petite qui la remplaça par la suite, aménagée dans la maçonnerie bouchant son embrasure (FIG. 28). Ainsi, on peut considérer que cette réduction précéda elle aussi la construction de l'avant-nef. Caractérisée de plus par un déplacement du jour allant jusqu'à toucher l'arc de l'ancienne fenêtre, elle montre qu'on chercha à placer la nouvelle ouverture le plus haut possible. On peut émettre l'hypothèse qu'une construction a été adossée à la façade ouest de l'église primitive, sous la forme éventuelle d'un porche dont l'appentis aurait atteint la tablette de la fenêtre réduite. La fenêtre ouest du bas-côté nord n'ayant pas subi de modification, il est probable que ce porche ne se développait pas sur toute la largeur de la nef. Il pouvait s'agir d'un simple couvert devant le portail de l'édifice, prolongé vers le sud jusqu'au bâtiment conventuel occidental qui limitait le cloître à l'ouest, en débordant l'alignement de la façade de l'église.

L'avant-nef du troisième tiers du XI^e siècle : nouvelles influences sur l'architecture des prieurés clunisiens à l'est du Jura.

– L'avant-nef, jointe à l'église après son achèvement et prenant la place du porche bas dont on suppose l'existence, montre une maçonnerie dépourvue de crépi, élevée à l'aide de moellons façonnés à la laie et au pic et provenant peut-être en partie de ruines romaines. Les parements sont structurés par un réseau de pilastres et de demi-colonnes sommés de chapiteaux simplement incisés sur lesquels reposent les rangs d'arcatures aveugles (FIG. 39-41)⁸⁹.

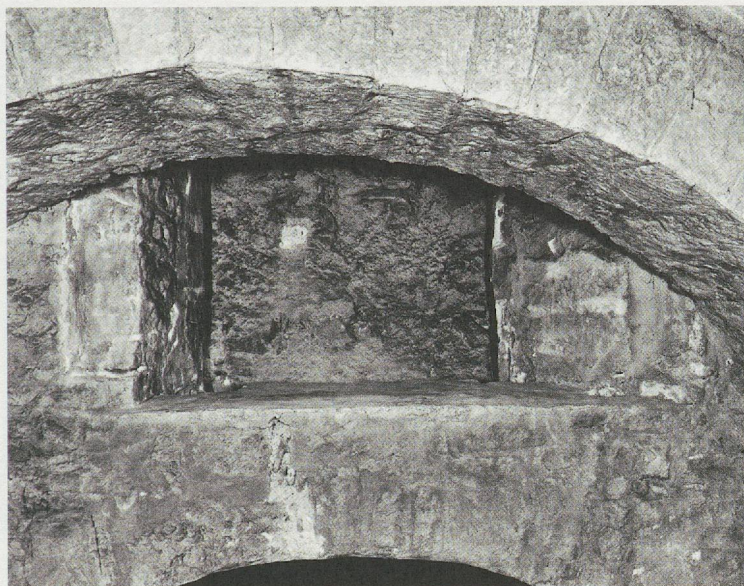


FIG. 36

—
Étage de l'avant-nef.
Fenêtre vue de la chapelle dans le mur
ouest du vaisseau central de la nef



FIG. 37

—
Porte primitive s'ouvrant du cloître
dans la troisième travée de l'avant-nef.
Vue à l'extérieur de l'avant-nef

De 10,50/11,40 m dans œuvre, l'avant-nef est légèrement moins large que la nef de l'église; elle en couvre néanmoins la façade ouest dans de telles proportions que les arcatures aveugles ont été masquées et certaines baies obstruées. Se développant sur deux niveaux éclairés par de petites ouvertures en plein cintre, la construction abrite à l'étage la chapelle dite Saint-Michel⁹⁰. À l'origine, sa façade occidentale était épaulée de deux tours d'angle dont des pans de mur délimités par l'amorce de lésènes signalent encore la base (FIG. 39). Le portail principal d'origine n'existe plus; il a disparu lors de la construction du porche actuel au milieu du XIII^e siècle. Une seconde porte, à tympan, s'ouvrait au sud, à la hauteur de la troisième travée, autorisant l'accès depuis le cloître (FIG. 37)⁹¹. À l'angle sud-ouest, l'absence ponctuelle de structuration de la façade et la position particulière de petites fenêtres sur chacune des faces résultent de la présence, dans l'épaisseur des murs correspondants, de l'étroit escalier menant à la chapelle supérieure. La présence d'une grande ouverture dans le mur ouest de l'avant-nef laisse entrevoir l'éventualité d'un second accès, extérieur cette fois-ci; cependant, la façade ne garde structurellement aucun signe matériel ni d'un escalier, ni d'une installation quelconque qui aurait conduit directement à l'étage de l'avant-nef⁹².

Chacun des deux niveaux est subdivisé en trois vaisseaux dont les quatre travées sont couvertes de voûtes d'arêtes (FIG. 54-55). Ces divisions sont clairement marquées par les supports comme par les piliers engagés. Au rez-de-chaussée, la rangée nord de supports montre un compromis entre pilier quadrangulaire et pile cylindrique, à l'image de ce que l'on rencontre à Payerne dans une exécution toutefois plus affirmée. Au versant sud au contraire, les piliers sont cruciformes. À l'étage, les supports divisant la chapelle sont circulaires, à l'exception de la paire occidentale, quadrangulaire (FIG. 55). Tous les tailloirs sont ornés d'un décor simplement incisé dans la pierre (FIG. 54-55).

Nous avons vu que le portail intérieur permettant actuellement de pénétrer dans l'église a été construit lors du chantier de l'avant-nef. On constate que la maçonnerie de ce portail est en partie liée à celle des piliers engagés l'épaulant de part et d'autre. Les deux moellons situés sous les naissances de l'arc étant ravalés, on peut imaginer la présence d'un linteau et d'un tympan à l'origine⁹³. À l'étage, une ouverture dans la voûte de la travée d'angle nord-ouest permettait d'atteindre les combles et les tours.

Le vaisseau central de la chapelle supérieure converge vers un petit sanctuaire aménagé dans l'épaisseur du mur ouest de l'église sous la forme d'une sobre absidiole dont l'extrados se trouve en encorbellement du côté de la nef. Cette absidiole était située à l'emplacement d'une fenêtre qui ajourait à l'origine l'axe médian de l'église (FIG. 38). Partiellement démolie en 1863⁹⁴ pour ouvrir un passage vers la tribune de l'orgue installé à l'ouest du vaisseau, elle fut restituée lors de la restauration du début du XX^e siècle (FIG. 133). En dessus se trouvait une ouverture, murée, dont on déposa alors partiellement le bouchon du côté de la chapelle pour la rendre perceptible (FIG. 36); du côté de l'église, le bouchon est toujours en place puisqu'il constitue le support de la peinture murale représentant l'Agneau de Dieu, exécutée au début du XIV^e siècle (FIG. 85)⁹⁵. Cette large ouverture était jusqu'alors attribuée au chantier primitif de l'église clunisienne. Certes, une ouverture existait à cet emplacement, mais pas dans sa forme actuelle. En réalité, il s'agissait au départ d'un *oculus*, transformé plus tard en baie par l'allongement de son jour vers le bas alors que sa partie supérieure, conservée, en constituait l'arc⁹⁶. Cette fenêtre, ainsi agrandie, est demeurée ouverte entre la chapelle et la nef; en effet, ses embrasures intérieure et extérieure sont couvertes par le premier crépi que l'on a retrouvé ailleurs à l'intérieur de l'église et qui fut appliqué lors de la construction de l'avant-nef. Plus tard, un cadre en bois – voire une simple planche – fut manifestement

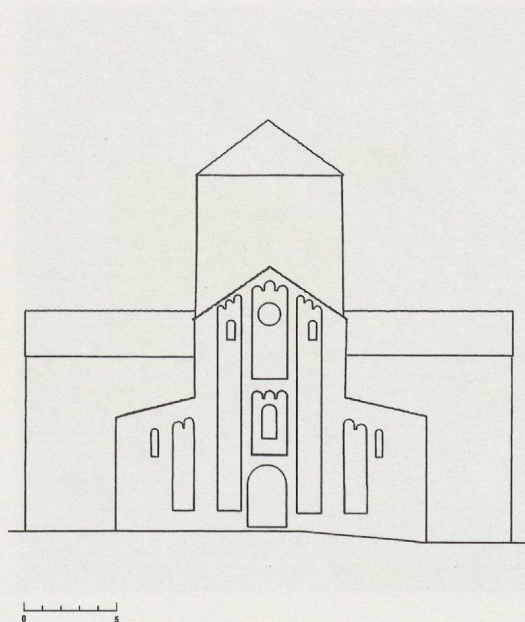


FIG. 38
—
Reconstitution de la façade ouest de l'église romane. Ech. 1: 400

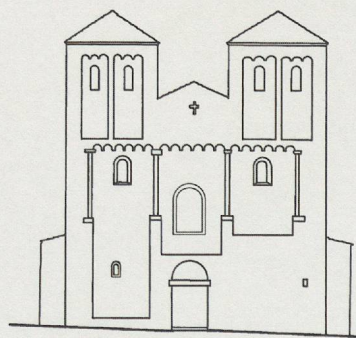


FIG. 39
—
Reconstitution de la façade ouest de l'avant-nef. Ech. 1: 400

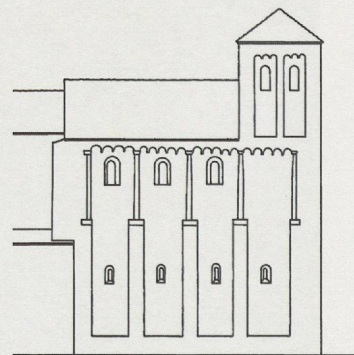


FIG. 40
—
Reconstitution de la façade nord de l'avant-nef. Ech. 1: 400

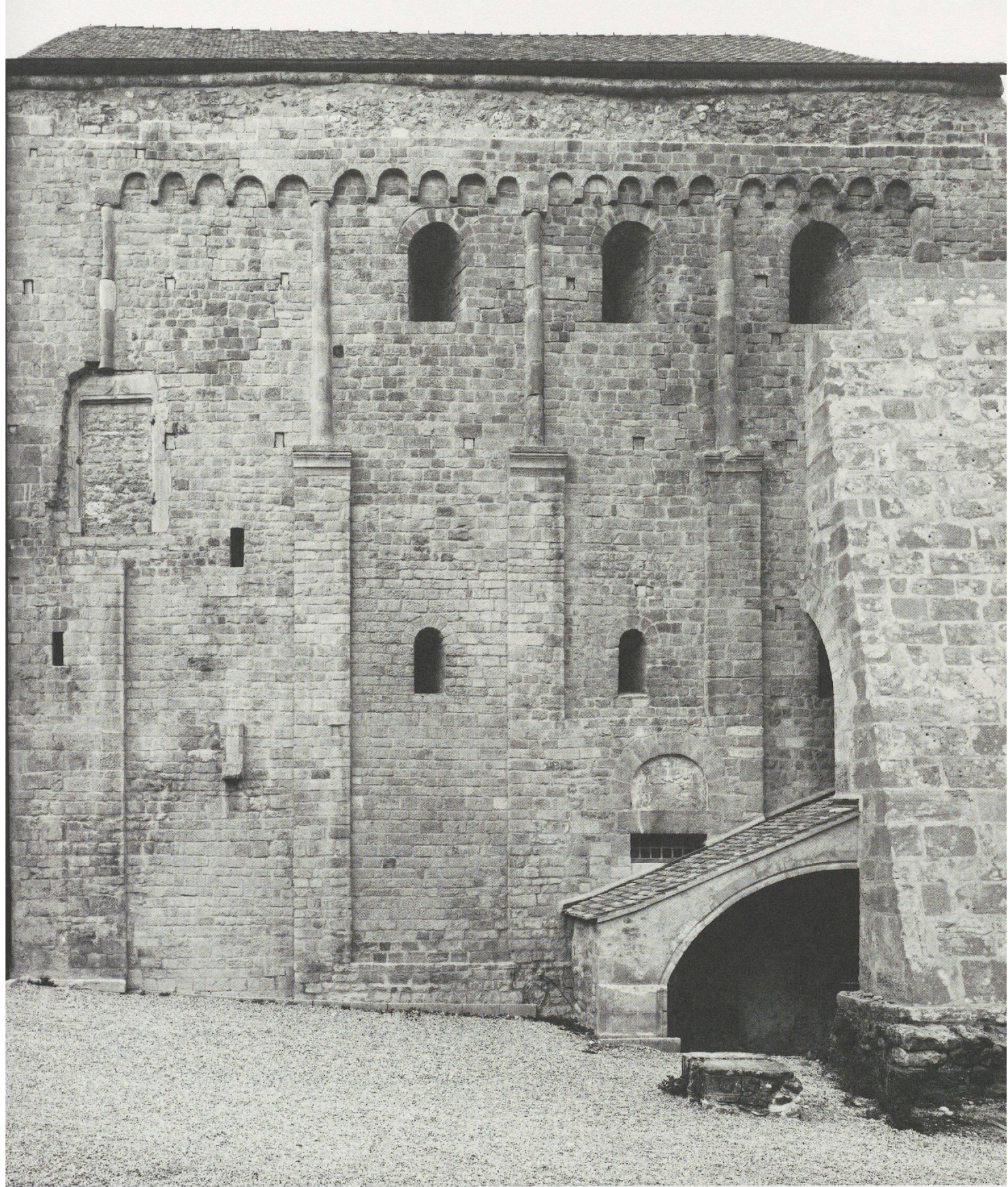


FIG. 41

—
La façade sud de l'avant-nef

scellé à l'aide de mortier. Le cadre aurait pu servir à la fixation de vantaux permettant, occasionnellement, d'ouvrir ou de fermer la fenêtre; la planche au contraire l'aurait complètement obstruée. Enfin, la baie fut définitivement condamnée par la pose du bouchon déjà mentionné, soit au plus tard au moment de l'application de la peinture de l'Agneau de Dieu.

La position élevée de cette ouverture, au-dessus de l'abside, et bien supérieure à la hauteur du regard, exclut une liaison optique entre la chapelle et l'église: cette liaison ne pouvait être que phonique. Le besoin d'une telle relation entre les deux espaces de culte devait donc être réel, vraisemblablement pour réunir, au moins temporairement, deux assemblées distinctes.

La fonction primitive de la chapelle est discutée. À l'époque romane tout au moins, elle ne servit certainement pas au culte pour les laïcs lesquels n'avaient accès ni à l'étage de l'avant-nef, ni à l'église⁹⁷. Selon la proposition de Hans Rudolf Sennhauser, le groupe qui assistait aux offices depuis la chapelle aurait été composé de frères convers, proposition qu'un seul élément vient cautionner: il leur était facile de rejoindre la chapelle depuis leur logement, supposé se trouver dans l'aile occidentale et jouxtant ainsi l'avant-nef⁹⁸. Mais le véritable statut des convers dans les couvents clunisiens manque de clarté et la controverse demeure sur l'emplacement de leur logis et sur la place qui leur était réservée pendant les offices⁹⁹. À Romainmôtier, quelques rares sources écrites attestent leur présence au milieu du XII^e siècle et à la fin du XIV^e siècle¹⁰⁰, ne définissant toutefois ni la nature de leur participation à la liturgie, ni la localisation de leur habitat. Dans le *Consuetudinaire de Farfa*, l'*atrium* est mentionné en relation avec la *galilea*, où se tiennent les *laici* pendant la procession des moines; mais on ne peut déterminer s'il s'agit là de profanes extérieurs au monastère ou de frères convers¹⁰¹. Pour l'avant-nef de l'église II de Cluny, Kenneth J. Conant distingue l'*atrium* de la «galilea»¹⁰².

Dans sa thèse parue en 2003, Kristina Krüger propose de voir dans l'avant-nef la «galilé» dont l'étage servait avant tout aux offices commémorant les défunts. Se fondant sur les exemples de Romainmôtier et d'autres églises conventuelles, elle illustre de manière convaincante l'étroite relation entre la chapelle de l'avant-nef et la procession au cours de laquelle les Clunisiens, lors de la commémoration journalière des défunts (moines ou bienfaiteurs), ralliaient les divers autels de leur église et des chapelles¹⁰³. Bien que ces fonctions ne s'excluent pas obligatoirement l'une l'autre, les chapelles hautes doivent principalement avoir été un lieu de commémoration. À Romainmôtier, la grande ouverture dans le mur ouest de l'avant-nef était peut-être réservée à la présentation de reliques et d'autres objets de vénération, portés par les moines lors de leurs processions. En effet, ceux-ci ne quittant la clôture que lors des «Rogations», pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension¹⁰⁴, les laïcs auraient ainsi pu assister en tout temps à ces processions. D'ailleurs, il nous apparaît que l'on a cherché à distinguer la travée ouest par rapport au reste de la chapelle: les piliers occidentaux ne sont pas circulaires comme les autres mais quadrangulaires, comme pour mettre cet emplacement en évidence. En effet, ce changement dans la forme des supports ne peut trouver comme seule justification le renforcement des points d'appui des deux tourelles qui s'élevaient aux angles occidentaux de l'avant-nef.

Le choix de placer cette chapelle haute sous le vocable des saints Michel et Gabriel, tous deux représentés sur le mur ouest du vaisseau central de l'église, à la hauteur de la chapelle¹⁰⁵, corroborerait une telle fonction. En effet, lors du Jugement dernier, l'archange Michel pèse les âmes et accompagne les bienheureux vers le Paradis. Son combat victorieux sur Lucifer lui vaut d'être considéré comme protecteur contre le Mal. Rappelons que, dès l'époque de l'abbé Mayeul (954-994) et avant tout sous son

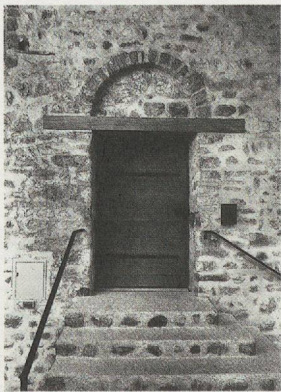


Fig. 42
L'église romane d'Amsoldingen
(ancienne église collégiale)

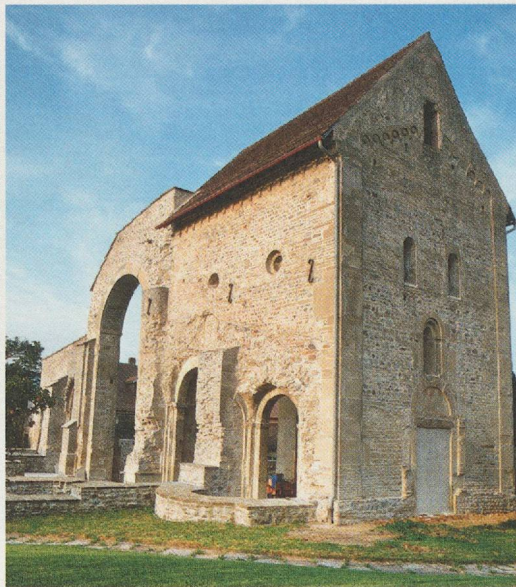


Fig. 43
Ruggisberg. Façade nord du transept.
Vue vers le sud-ouest

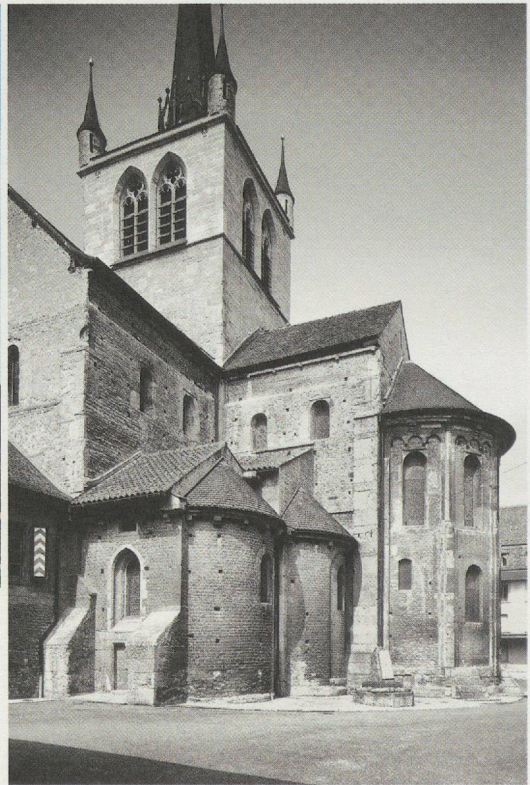


Fig. 44
Payerne, abbatale. Chevet, 4^e quart
du XI^e siècle. Vue vers le nord-ouest

successeur Odilon (994-1049), la célébration des morts occupa une place prédominante dans l'Eglise clunienne. Ce fut Odilon qui, en 1030, introduisit à Cluny un «jour des morts», fixé au 2 novembre, soit au lendemain de la Toussaint. S'installa, alors entre les monastères affiliés, un réseau étendu en faveur de la commémoration des défunts, dont est issu par exemple le *Necrologium* du prieuré de Villars-les-Moines qui, avec ses 10'000 mentions de religieux et de donateurs, constitue pour le Moyen Âge le registre des morts le plus célèbre à nous être parvenu¹⁰⁶. Plus tardivement, on peut supposer que la chapelle supérieure ait servi au culte pour les laïcs, particulièrement pour la *familia*, soit l'ensemble des personnes qui étaient au service du monastère. Ce serait la raison pour laquelle l'ouverture phonique reliant chapelle et église fut obstruée au début du XIV^e siècle.

Des avant-nefs apparurent aux XI^e/XII^e siècles dans de nombreuses églises clunisiennes ou de communautés affiliées; nous ne citerons ici que celles de Payerne (Payerne II) et de Tournus (France)¹⁰⁷. Dans le *Consuetudinaire de Farfa*, la *galilea* est décrite comme un ouvrage agrémenté de deux tours¹⁰⁸. Si celle de Romainmôtier adopta cette disposition, certaines particularités architecturales frappent dans la mesure où elles n'ont pas été influencées par l'art roman propagé par Cluny. Ces spécificités se manifestent aussi dans les églises clunisiennes citées précédemment, soit celles de Payerne (église II), Rüeggisberg, Rougemont, Villars-les-Moines et de l'île Saint-Pierre (lac de Bièvre, deux églises), construites entre la deuxième moitié du XI^e et la première moitié du XII^e siècle, et qui forment, au sein de l'Eglise clunienne, un groupe typologique à part (FIG. 29/5 - 29/10).

L'organisation des façades par un jeu de pilastres, de lésènes ou de colonnes engagées, largement distants les uns des autres et surmontés par des rangs d'arcatures, la présence de portes non couvertes par un arc mais par un linteau surmonté

d'un tympan, ainsi que des claveaux aux dimensions de plus en plus rehaussées vers le sommet des arcs d'ouvertures sont autant d'illustrations de ces caractéristiques architecturales (FIG. 42). Pour certaines de ces églises, une autre spécificité réside dans la taille de la pierre, soigneusement équarrie et finement apprêtée à la laie et au pic, de façon décorative¹⁰⁹. Mais la particularité la plus évidente est la maçonnerie à pierres apparentes à l'extérieur et à l'intérieur, simplement dotée d'un jointoyage (FIG. 41 ET 43)¹¹⁰. À Romainmôtier, la couleur ocre naturelle du calcaire jurassien sur les façades de l'avant-nef contrastait nettement avec l'éclat du crépi blanc couvrant entièrement l'appareil de l'église, et portant un décor polychrome.

Les particularités architecturales des églises clunisiennes plus jeunes que celle de Romainmôtier se fondent sur des choix que la situation politique du moment peut expliquer. Dans ce sens, on remarque sans conteste une influence nordique qui déploya ses effets dans la région bourguignonne après qu'en 1032/33 le royaume de Bourgogne eut rejoint le Saint-Empire romain germanique. Mais il s'agissait moins d'un ascendant spécifiquement «allemand» que méridional, et avant tout lombard (Italie). Ces inspirations s'écartent clairement de l'influence des régions à l'ouest du Jura qui, elle, imprégna l'église de Romainmôtier exclusivement dans sa silhouette. À l'est du Jura, de telles spécificités ne se limitent pas seulement aux églises clunisiennes, mais concernent aussi des églises rurales ou urbaines d'époque romane. L'abandon du crépi, par exemple, évoque les basiliques à piliers édifiées au XI^e siècle au bord du lac de Thourne, renvoyant elles-mêmes à des modèles lombards (FIG. 45)¹¹¹. Une autre de leurs caractéristiques, soit le faible écartement entre leurs piliers quadrangulaires, atteste une étroite parenté avec les églises clunisiennes de Rougemont (FIG. 29/6 ET 35) et probablement aussi de Rüeggisberg. Des données régionales ont donc conditionné l'architecture de ces



Fig. 45
—
L'église romane d'Amsoldingen
(ancienne église collégiale) dénotant
une influence lombarde

églises clunisiennes, bien qu'elles fussent strictement soumises, sur leur principe, à l'autorité des abbés de Cluny. Il ne s'agit pas de défendre l'idée selon laquelle le premier art roman aurait été «inventé» en Italie du Nord, d'où il se serait répandu dans toute l'Europe¹¹², mais d'en souligner les influences et particularités régionales. Par ailleurs, notons qu'une maçonnerie apparente et un décor de façade plus élaboré ne sont pas des caractéristiques rencontrées exclusivement sur des églises situées en Suisse; elles concernent beaucoup d'églises romanes en France construites à partir de la deuxième moitié du XI^e siècle, dont la toute nouvelle troisième église de Cluny, construite entre 1088 et 1130 environ.

Que de telles particularités aient été transmises dans notre région par l'Allemagne n'est, en l'occurrence, pas exceptionnel: à l'époque, le nord de l'Italie faisait partie de l'Empire, et des compagnies de bâtisseurs, originaires entre autres du Tessin et des vallées du Misox et du Bergell, aujourd'hui situées sur territoire helvétique, étaient actives en de nombreuses régions septentrionales. Au reste, à Rüeggisberg résidait Ulrich de Regensburg, premier responsable de l'établissement nouvellement fondé avant qu'il devienne prieur de Payerne, pour une courte période située entre 1070 et 1080. À ce moment, on y procédait d'ailleurs à l'édification de la nef de la nouvelle église conventuelle, dont la façade nord, par exemple, fut partiellement décorée de lésènes et de frises d'arcatures. Selon des modèles nordiques, ses travées auraient dû être couvertes de voûtes d'arêtes (non terminées)¹¹³; ce type de couverture, diffusé dans nos régions au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, avait déjà été adopté plus tôt, avant tout en Germanie¹¹⁴. En outre, la salle capitulaire de Villars-les-Moines est ornée de chapiteaux dont les formes étaient largement répandues en Alsace et dans le bas Rhin¹¹⁵; à Rüeggisberg, ce sont les bandeaux au décor «ciselé» dans la pierre ainsi que les placages de dalles de molasse revêtant les piliers qui renvoient aux exemples lombards.

Ce jeu d'interactions se manifesta également lorsque les couvents clunisiens de notre région furent partagés entre les provinces d'Alémanie et de Lotharingie, soit au moment où, à la fin du XII^e siècle, un nouveau statut fut adopté au sein de l'Église clunisienne, réglementant la répartition de leurs établissements¹¹⁶.

En considérant ces particularités architecturales, on peut admettre que l'avant-nef de Romainmôtier s'intègre parfaitement à ce groupe. Si l'on veut préciser la date de sa construction, on se fondera sur les piliers composites, quadrangulaires et circulaires de son rez-de-chaussée, dont une forme similaire mais plus massive fut adoptée pour la nef de l'église de Payerne (église II), aux environs de 1070 (FIG. 44)¹¹⁷. Ainsi, le chantier de l'avant-nef devrait trouver place dans le troisième quart du XI^e siècle.

FIG. 46

Reconstitution du développement du chevet. Vue vers le nord-ouest

3 | L'ÉPOQUE GOTHIQUE (XIII^e - XVI^e SIÈCLE)

LE PORCHE DE L'AVANT-NEF, DU MILIEU DU XIII^e SIÈCLE

Durant l'époque gothique, d'importantes transformations s'échelonnant entre les XIII^e et XV^e siècles modifièrent la silhouette de l'église. Parmi les premières, on place la construction du porche, adossé à la façade de l'avant-nef, vers le milieu du XIII^e siècle si l'on se fonde sur des critères typologiques (FIG. 21-23)¹¹⁸. Une telle datation est corroborée par les traces de rubéfaction visibles sur ses maçonneries, au nord essentiellement, et causées par les deux incendies qui se déclarèrent vers la fin de ce même siècle (peu avant 1282 pour le premier d'entre eux et peu avant 1294 pour le second).

Au-dessus de son arcade d'entrée, un bandeau montre en alternance des pièces taillées en cavet, ornées d'un motif végétal sur leur face incurvée, et des pièces de même forme intégrant un demi-chapiteau à crochets, en saillie; l'absence de colonnette suggère que les secondes furent déplacées et qu'elles faisaient originellement partie d'un ensemble sculpté plus étendu, ornant éventuellement le mur pignon¹¹⁹.

L'ÉGLISE DU DERNIER QUART DU XIII^e SIÈCLE

Le premier incendie et la reconstruction du chevet à partir de 1282. – Au cours de l'époque gothique, l'intérieur de l'église changea d'aspect. Dans le troisième quart du XIII^e siècle, au décor originel se substitua un faux appareil blanc à doubles joints ocre rouge, appliqué sur un badigeon beige couvrant le

crépi (FIG. 62)¹²⁰. Présente sous les enduits couvrant la totalité des murs, cette ornementation a été reconnue par sondage, puis reconstituée lors de la restauration de 1899-1915.

À la fin du XIII^e siècle, l'église fut sérieusement touchée par les deux incendies que nous venons d'évoquer. L'un d'entre eux – on ne peut préciser lequel – détruisit également le cloître, les bâtiments conventuels, l'édifice connu actuellement sous l'appellation de «Prieuré» (ancien logis du prieur) et l'enceinte ouest. À cette époque, c'est le plus souvent la foudre frappant les tours qui était la cause de telles catastrophes. La reconstruction vit le remplacement de l'abside centrale par un nouveau sanctuaire gothique, plus vaste et quadrangulaire¹²¹; ses murs couvrent en effet des structures de l'église romane ainsi que des plages de crépi, toutes fortement rubéfiées. Ce chantier dut donc suivre de près le premier incendie.

L'analyse dendrochronologique d'un bois de boulin pris dans la maçonnerie du nouveau sanctuaire principal livre (avec réserve) l'année 1282 comme date de son abattage¹²², constituant un repère chronologique aussi bien pour la construction du sanctuaire gothique que pour le premier incendie qui la précéda. Ayant conservé son écorce, ce bois a été mis en œuvre peu après son abattage: ainsi cette date devrait donc à peu près correspondre à l'élévation du gros-œuvre.

Les réparations qu'occasionna ce sinistre concernèrent aussi le clocher dont la charpente incendiée fut remplacée après un léger rehaussement de la corniche. Largement touché par le feu, surtout au-dessus des toitures des bas-côtés et des travées latérales de l'avant-chœur, l'enduit extérieur fut réparé avec un matériau de même qualité que celui utilisé pour le sanctuaire. À l'origine, ce dernier était crépi à l'extérieur, mais des fragments de ce revêtement ne subsistent que sur ses murs latéraux. C'est dans ces mêmes circonstances que les deux tours d'angle de l'avant-nef



furent démolies; en effet, la réparation du pignon se développant au-dessus de leurs souches, qui ont été conservées, fut touchée à son tour par le feu lors du deuxième incendie.

Le nouveau sanctuaire, dont les dimensions dans œuvre sont de 5,90/8,60 m, n'occupait pas le seul emplacement de l'ancienne abside romane mais débordait vers l'est (FIG. 46). Son volume est voûté d'une croisée d'ogives et s'adapte à l'avant-chœur roman et à son berceau, conservés; une toiture unique, au même niveau de faite, couvrait déjà le tout à l'origine. Les colonnes engagées portant la voûte sont munies de chapiteaux figurés et les parois sont richement décorées (FIG. 64 ET 66)¹²³. Il semble que lors des investigations archéologiques menées entre 1905 et 1907, le sol primitif du nouveau sanctuaire était encore en place, sous la forme d'une dalle en mortier¹²⁴. La présence de la voûte exigea de puissants contreforts au versant extérieur, renforçant ses points d'appui. Si la maçonnerie des murs présente de gros moellons bréchés de calcaire jaune, ces contreforts – comme d'autres éléments en pierres de taille, telles les chaînes d'angle – montrent des blocs de calcaire taillés à la bretturée. Une échauguette, à laquelle on accède aujourd'hui encore par une étroite cage d'escalier (à l'origine, depuis l'extérieur), a pu servir de poste de guet en cas de conflit¹²⁵.

Le choix d'ériger ce nouveau sanctuaire ne s'explique pas uniquement par la nécessité de réparer les dégâts dont le sinistre avait été la cause, mais peut également répondre à un besoin d'ordre liturgique, voire à un souci de représentation et de mode. À ce moment, la communauté avait vu le nombre de ses moines augmenter jusqu'à atteindre vingt-neuf religieux; ce nombre se stabilisa un certain temps à vingt-quatre. On peut imaginer que le nombre des officiants autour du maître-autel s'accrut également¹²⁶. À une époque demeurant indéterminée, il fut procédé au prolongement du chœur vers l'ouest, dans lequel se trouvaient les stalles. Une fondation, retrouvée en fouilles dans le vaisseau

central, entre les deux avant-derniers piliers, témoigne de la présence d'un chancel¹²⁷. Si cette dernière travée fut intégrée au chœur monastique, lequel ne s'étendait à l'origine que jusqu'à l'arcade occidentale de la croisée, les croisillons du transept et les travées latérales de l'avant-chœur furent abandonnés comme zone réservée aux moines. Le nouveau chœur n'occupa dorénavant que la partie médiane, limitée latéralement par les stalles¹²⁸.

Une démarcation nette du chœur s'imposait puisque l'église conventuelle était entre-temps devenue accessible aux laïcs. Le culte des morts, qui avait trouvé dans l'Eglise clunisienne une faveur soutenue, se généralisa à partir du XIII^e siècle, et la commémoration annuelle des défunts revêtit une importance considérable par l'attention particulière portée au salut des croyants¹²⁹. Les édifices religieux devinrent le lieu d'inhumation privilégié des fidèles; en y trouvant leur dernière demeure, au plus près des autels et de leurs reliques, ils comptaient grâce à ce privilège obtenir la médiation des saints en faveur de leur rédemption et tirer bénéfice des prières récitées pendant les offices. À Romainmôtier, le nombre des tombes mises au jour lors des fouilles effectuées entre 1905 et 1907, dans les parties de l'édifice devenues accessibles aux laïcs, soit la nef, les croisillons du transept et les travées latérales de l'avant-chœur, témoigne de cette ferveur¹³⁰. L'avant-nef fut, elle aussi, utilisée dans ce but, et certainement pourvue d'autels. C'est pour cette raison probablement qu'un porche fut édifié, en tant que nouvel espace d'entrée.

La générosité des dons destinés à l'aménagement d'autels et de chapelles¹³¹ met en évidence le souci des fidèles en quête de leur propre salut. Non seulement de nouveaux autels secondaires furent érigés, mais l'abside latérale sud de l'église, qui, jusque-là, était exclusivement vouée aux offices des moines, fut reconstruite après le premier sinistre, et transformée en chapelle et lieu de sépulture¹³². En effet, un tout premier projet prévoyait le

remplacement de la seule abside principale par un sanctuaire quadrangulaire. Un deuxième projet suivit : celui d'une chapelle sud en remplacement de l'absidiole. Mais, peu après que fut commencée l'élévation de son chevet droit, cette construction fut interrompue par le deuxième incendie.

Le deuxième incendie et la reconstruction de l'église à partir de 1294/95. – Les dégâts que le deuxième sinistre fit subir à l'église furent à nouveau considérables. Témoins de sa violence, les parements du sanctuaire gothique sont fortement rubéfiés dans leur zone ouest. Le chantier de consolidation et de reconstruction partielle intervint sans doute immédiatement pour ne s'achever qu'au début du XIV^e siècle¹³³. Le bois utilisé pour les boulins alors insérés dans les maçonneries de réparation de l'église a été abattu en 1294/95¹³⁴ ; comme ces pièces, constituées de branches de fortes dimensions, présentent encore leur écorce, on peut considérer qu'elles ont été utilisées aussitôt après leur abattage et qu'elles situent à peu près l'édification du gros-cœur.

Le sinistre endommagea surtout la tour de croisée. Une première étape de rénovation, urgente et succédant peut-être à un effondrement partiel, porta sur son angle nord-ouest et son couronnement (FIG. 47). Au pied de la tour furent également refaits la portion orientale du mur haut nord du vaisseau, qui demeura sans fenêtre, ainsi qu'une partie de la quatrième travée du bas-côté et de la croisée où la réfection toucha au moins aux piliers. À ce moment, le berceau roman existait encore sur le vaisseau ; dès lors, ses structures furent scellées dans la nouvelle maçonnerie du mur haut. Aujourd'hui, son empreinte est visible dans une plage de cette première réparation. Dans un deuxième temps, le berceau et le mur haut roman des trois premières travées furent démolis pour être remplacés à leur tour. Une voûte à croisées d'ogives, éclairée d'une fenêtre par travée, vint alors couvrir le vaisseau

(FIG. 68). Si l'architecture du clocher fut reconstituée dans son aspect roman – mais à l'aide de blocs de tuf – on adopta le style gothique pour les parties neuves de la nef, à savoir les croisées d'ogives et les fenêtres. Au sud, où le mur haut avait apparemment subi de moindres dommages, on se contenta de remplacer les fenêtres romanes par de nouvelles ouvertures de même facture (FIG. 48). À l'intérieur de la nef, la peinture en appareil simulé aux joints rouges disparut et on appliqua un décor polychrome sur la voûte¹³⁵. À l'extérieur, les nouveaux parements furent certainement enduits eux aussi, mais ces crépis furent déposés au plus tard lors de la restauration de 1899-1915.

Nous avons vu que la construction de la chapelle sud débuta dans le contexte des réparations qui faisaient suite au premier incendie vers 1282, mais qu'elle n'était pas encore terminée lorsque, une dizaine d'années plus tard, le deuxième incendie se déclara. Achievée au cours du chantier qui suivit, elle se développe sur deux travées couvertes de croisées d'ogives, dans le prolongement de l'ancien avant-chœur roman conservé avec son berceau en plein cintre¹³⁶. C'est dans cette chapelle qu'Humbert de Sévery fonda, en 1376, un autel dédié à saint Jean-Baptiste et fit construire le caveau de sa famille, retrouvé en fouilles. Près de ce caveau, dans le mur s'ouvrant par une vaste arcade vers le sanctuaire central, le prieur Henri de Sévery fit élever son propre tombeau, entre 1385 et 1387, imposant monument débordant de part et d'autre de l'arcade (FIG. 94)¹³⁷. Dans le sanctuaire, en face de lui, le prieur Jean de Seyssel fit construire son enfeu et modifier une peinture murale adjacente, vers 1410/15 (FIG. 116)¹³⁸.

De nouveaux accès à l'avant-nef aux XIII^e/XIV^e siècles. – À partir de la reconstruction des édifices claustraux aux XIII^e/XIV^e siècles, l'accès à la clôture se faisait non plus par le front de l'aile occidentale du cloître, mais par une porte aménagée dans la



FIG. 47

L'angle et le couronnement du clocher, et le mur haut de la nef réparés après le deuxième incendie. Vue vers le sud-est

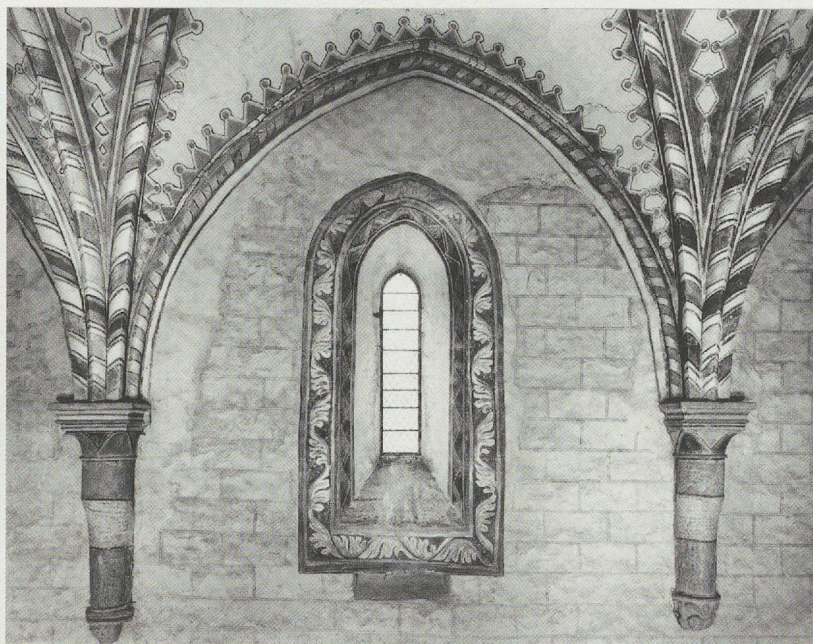


FIG. 48

Trace d'enduit du mur haut sud du vaisseau central, laissée par l'arcature au pied du berceau de la voûte, disparu

première travée méridionale de l'avant-nef, celle-ci s'ouvrant sur la porterie située dans le bâtiment conventuel occidental (FIG. 49). Contrairement à l'ancienne porte romane s'ouvrant dans la troisième travée depuis le cloître, mais abandonnée et couverte par l'enfeu d'un monument funéraire à l'époque gothique (FIG. 41)¹³⁹, ce nouvel accès était inversé, et permettait l'entrée depuis l'avant-nef vers la clôture; cette réorganisation est liée à un changement de fonction du rez-de-chaussée désormais ouvert à la population laïque. Aux environs de 1300 et dans le premier quart du XIV^e siècle, les voûtes des travées sud reçurent des peintures dont les thèmes sont en accord avec cette nouvelle affectation. On y reconnaît entre autres la Chute d'Adam et Eve et l'expulsion du Paradis soit, dans cette transition entre le monde profane et l'espace conventuel, une préfiguration du chemin menant au salut (FIG. 88-89)¹⁴⁰.

Enfin, un autre passage se trouvait à l'étage supérieur de l'aile ouest du couvent. Il offrait aux religieux la possibilité de rejoindre directement l'escalier menant à la chapelle de l'avant-nef, leur économisant le détour par le rez-de-chaussée qu'empruntaient les laïcs.

La chapelle septentrionale, vers 1445. – À l'achèvement de la chapelle latérale sud, l'ensemble du chevet faisait coexister trois étapes de construction distinctes. Le sanctuaire central, avec son chevet droit, remontait aux travaux qui avaient suivi l'incendie de peu antérieur à 1282, et la chapelle latérale sud, de même facture, à ceux qu'entraîna le second incendie antérieur à 1294/95. Du côté nord, en revanche, l'abside latérale subsistait sous sa forme romane (FIG. 30). L'escalier à vis construit avec le sanctuaire était venu s'adosser à cette abside, et on y accédait alors par l'extérieur. Une source écrite nous apprend que la chapelle latérale nord, dédiée à saint Grégoire, ne remplaça l'abside que vers 1445, dans

le prolongement de sa travée d'avant-choeur¹⁴¹. À chevet plat également et édifiée sur deux niveaux, elle fut commandée par le prieur Jean de Juys (FIG. 21 ET 46). Du côté de l'avant-choeur, sa fermeture par un mur ajouré d'une porte et d'une baie dotée d'une grille laisse penser qu'elle fut affectée à conserver des biens précieux, reliques, ornements liturgiques ou dépôt d'archives¹⁴². Plus profonde que l'ancienne abside, elle intégra l'escalier à vis dont l'accès dut ainsi être déplacé, du côté du sanctuaire médian¹⁴³. Ce nouveau percement perturba d'ailleurs la peinture murale figurative côtoyant l'enfeu du prieur Jean de Seyssel, mais elle fut complétée sur l'enduit appliqué lors de la réparation (FIG. 121).

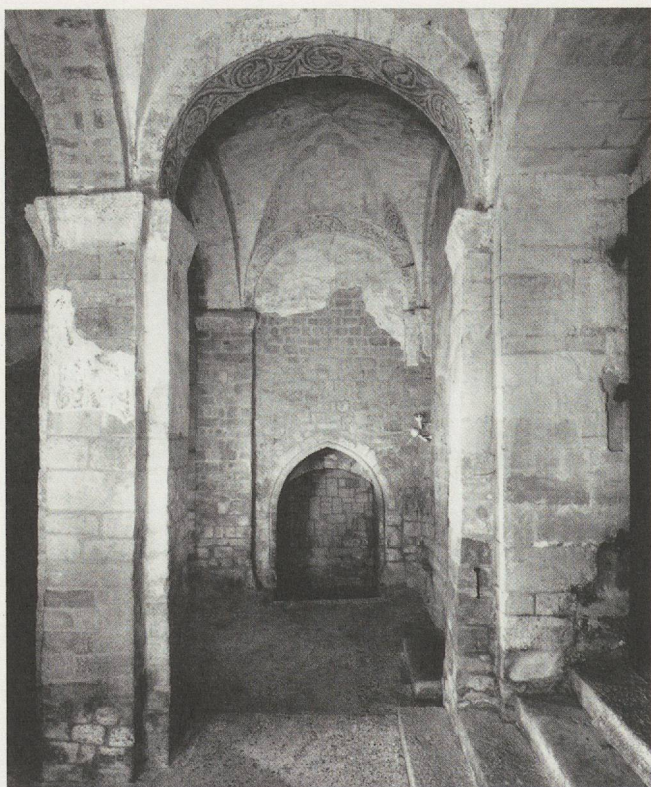


FIG. 49

Porte s'ouvrant de la première travée de l'avant-nef dans la porterie, XIII^e/XIV^e siècles. Vue à l'intérieur de l'avant-nef

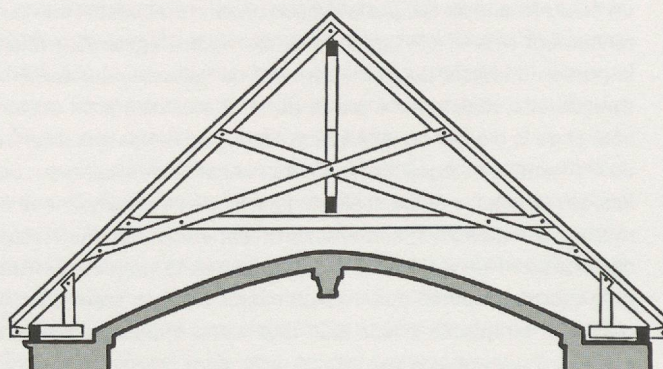


FIG. 50

Charpente du vaisseau central de la nef, état primitif de 1550/51. Ech. 1:100

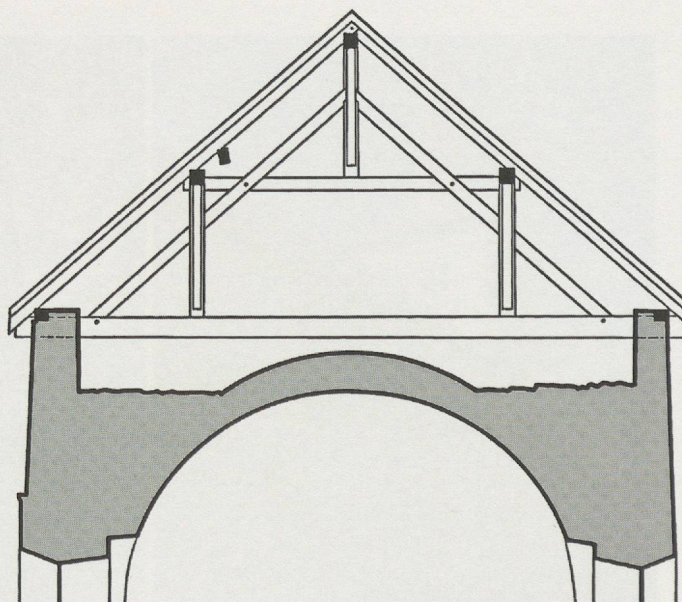


FIG. 51

Charpente de la travée centrale de l'avant-choeur et du sanctuaire, de 1586/87. Ech. 1:100

4 | LES PÉRIODES POSTÉRIEURES À LA SÉCULARISATION DU PRIEURÉ EN 1537

Après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois en 1536, le prieuré fut sécularisé en janvier 1537¹⁴⁴. L'église fut dépouillée de ses attributs conventuels et devint un temple protestant; en amont dans le bourg, l'ancienne église paroissiale Notre-Dame fut démolie. Par étapes successives, le cloître et une grande partie de l'établissement disparurent. Les quelques bâtiments conservés, parfois transformés, furent dès lors affectés à l'entreposage des revenus de la dîme récoltée sur le nouveau domaine bernois, lequel recouvrait l'ancien territoire conventuel, augmenté de la baronnie de La Sarraz, et était administré par un bailli.

En 1580, un grenier fut élevé sur les fondements de l'aile orientale du monastère, actuellement appelée «maison des Moines». Peu avant, en 1567, on avait aménagé l'étage de l'avant-nef dans le même but (le linteau d'une porte révèle cette date à l'étage de la façade sud), et peu après, en 1582/83, on suréleva le porche d'un étage, le destinant ainsi à l'entreposage du grain (FIG. 134)¹⁴⁵. L'ancienne chapelle Notre-Dame, conservée dans un premier temps (FIG. 30), ne fut démolie qu'en 1701/02 lorsque le grenier de 1580 fut prolongé jusqu'au transept de l'église. Durant ces travaux, une partie du croisillon sud – dont il faut rappeler qu'il s'appuyait sur le mur nord de la chapelle – fut déstabilisé; en 1710, son mur méridional, y compris ses deux angles est et ouest, fut reconstruit entre fondation et pignon (FIG. 22)¹⁴⁶.

Après la Révolution de 1798, lorsque le canton de Vaud nouvellement constitué en 1803 devint propriétaire de l'ensemble du domaine, outre l'église, subsistaient de l'établissement monastique médiéval le «Prieuré» et son aile nord (actuelle «maison de l'ARC»)¹⁴⁷, et quelques parties du mur d'enceinte occidental avec

ses deux tours de «l'Horloge» et de «Saint-Georges». Quant à la «maison des Moines», elle fut raccourcie dans sa partie nord afin de libérer le passage au pied du transept; transformée, elle abritait alors deux exploitations agricoles.

À la fin du XIX^e siècle, le grenier élevé au-dessus du porche n'était pas seul à avoir profondément modifié la silhouette médiévale de l'église. De puissants contreforts étaient venus épauler l'édifice en maints endroits, l'échauguette au chevet du sanctuaire avait été supprimée, de nouvelles portes et fenêtres avaient été percées, les pans de toiture couvrant les bas-côtés de la nef et les travées latérales de l'avant-chœur avaient été surélevés au-dessus du niveau de tablette des fenêtres hautes, et le toit du sanctuaire débordait sans interruption par-dessus les chapelles latérales (FIG. 142-143). Finalement, seules les charpentes du clocher et du «Prieuré», assemblées en 1525/26 et en 1530/31 respectivement¹⁴⁸, étaient encore antérieures à la Réforme; toutes les autres avaient été refaites (FIG. 50-52).

Enfin, les deux grandes restaurations de l'église effectuées aux tournants des deux derniers siècles (soit respectivement autour de 1900 et de 2000) ont constitué les deux étapes les plus récentes de l'histoire de l'église de Romainmôtier.

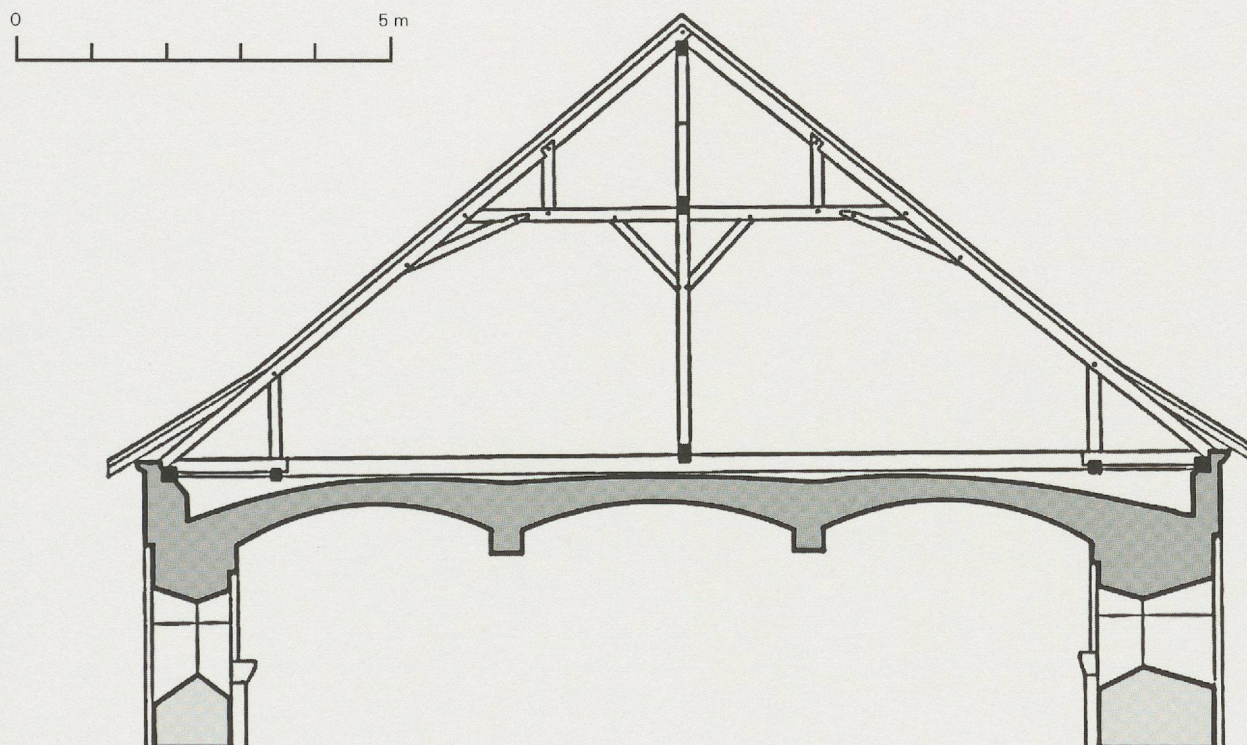


FIG. 52

Charpente de l'avant-nef,
état primitif de 1548/49.
Ech. 1:100